

## COMMUNIQUE DU PS – Le 14 décembre 2009

### **Pour une plus grande sécurité civile et de meilleures conditions de travail des pompiers**

Ce lundi 14 décembre, Elio DI RUPO, Président du PS, accompagné de Paul Furlan, Ministre wallon des Affaires intérieures, André Flahaut, vice-Président du PS et André Frédéric, député fédéral, ont rencontré une délégation de la Fédération francophone des pompiers.

Cette rencontre a été l'occasion, pour les pompiers, de faire part de leurs craintes quant au non avancement de la réforme des services d'incendie.

En effet, les difficultés budgétaires ne permettent ni aux autorités fédérales ni aux communes de disposer des moyens financiers suffisants pour la mise en œuvre immédiate et complète de la réforme des services de secours. Les communes contribuent ainsi à 90 % du coût total de leurs services de secours. A ce propos, le PS plaide pour une mutualisation des coûts des services de secours, entre autres par le biais d'une meilleure contribution des compagnies d'assurance.

Pour le PS, il est primordial d'assurer un meilleur pilotage de la réforme et d'en fixer les priorités pour une mise en œuvre efficace.

Il convient donc d'avancer par étapes en fonction des marges budgétaires du Fédéral : dans un premier temps, il est essentiel d'apporter une réponse aux problèmes urgents rencontrés sur le terrain (formation des pompiers, temps de travail, amplification des collaborations entre SRI) ; dans un deuxième temps, il faudra aborder dans la sérénité la mise en place effective des nouvelles zones de secours, la réforme du statut et les nouveaux mécanismes de financement.

Pour le Président du PS, Elio Di Rupo, « il convient de prendre très au sérieux les revendications des pompiers. Il en va de la qualité de nos services de secours et donc de la sécurité de l'ensemble des citoyens. C'est pourquoi le PS restera très attentif à la nécessité d'améliorer concrètement la sécurité civile en fonction des disponibilités budgétaires, tout en réfléchissant à la mise en place effective des nouvelles zones de secours et en travaillant sur une réforme plus approfondie du statut des pompiers ».